

Challenge croiseurs 2026

Avenant n°5 aux Instructions de course

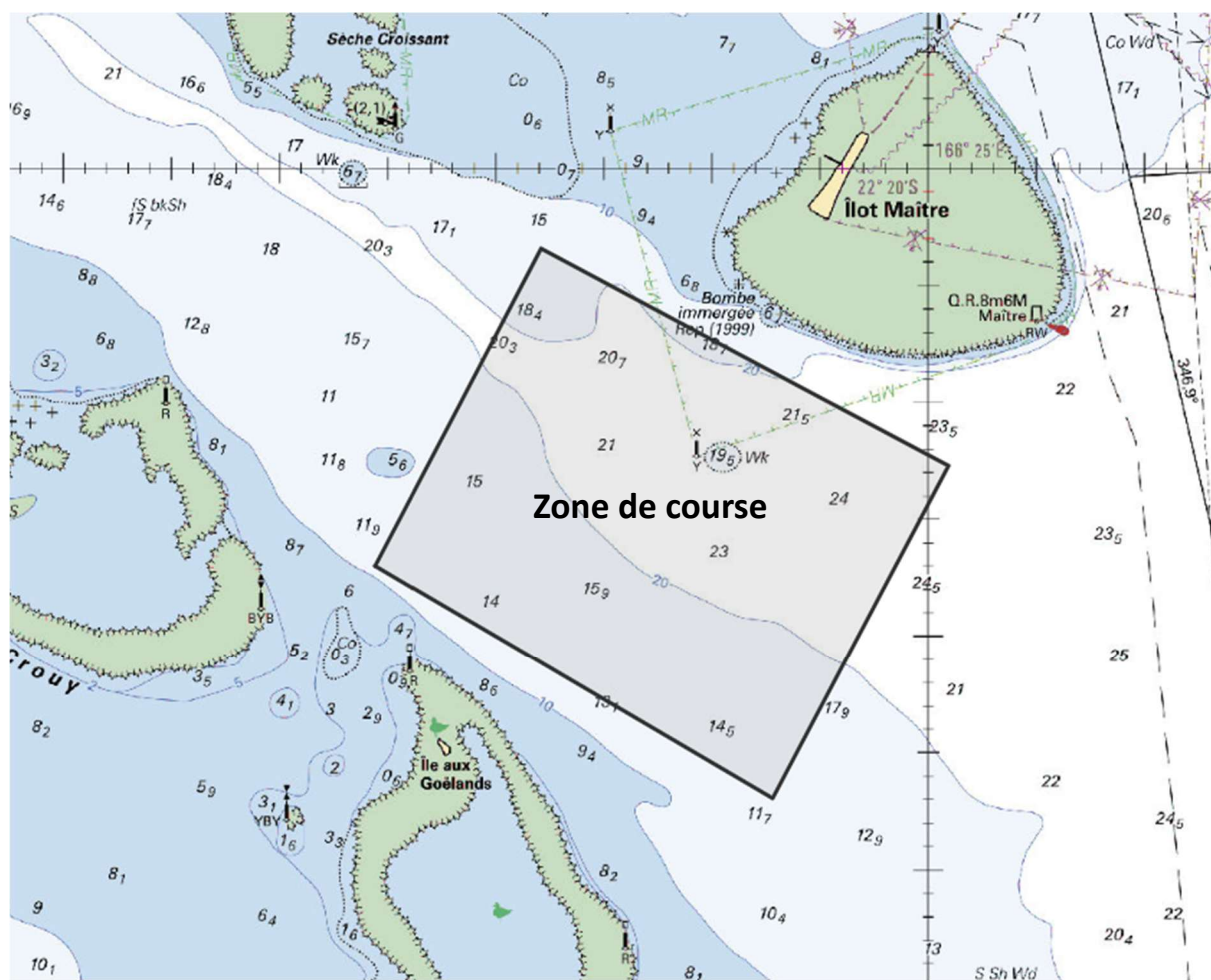
Préambule : cet avenant change la zone de départ pour la régate #3

Modification a l'annexe C : Parcours

C.1.2 La zone de régate peut être en face de la baie des Citrons, de l'anse aux bœufs ou ses alentours.

Ajouter :

La zone de départ et de parcours pour la régate #3 du samedi 18 juillet 2026 sera entre l'îlot Maître et l'îlot Goëland :



A Nouméa, le 17/07/2026